



Novembre 2008

Volume 8, numéro 2

## Les différents comités de l'APPA

Par Nicole Payeur

### Et voici «Le Bureau»!

Saviez-vous qu'il existe un comité qui siège de façon mensuelle et sur lequel vous avez un représentant? Le Bureau est l'instance qui fait le lien entre l'Exécutif et nous, les membres. Sur cette table, les secteurs qui composent l'APPA y sont représentés :

- Les membres de l' Exécutif
- 4 représentants de l'administration générale de la CSDM
  - ◀ personnel para-technique : Alain Dubois
  - ◀ personnel technique : Lise Pilon
  - ◀ personnel administratif : DiAnne Ledden
  - ◀ personnel de secrétariat : Julie Séguin
- 3 représentants du service aux élèves
  - ◀ personnel de l'adaptation scolaire : Jean-François Laporte
  - ◀ personnel services para-pédagogiques : Martin Renaud
  - ◀ personnel du chapitre 10 : Denis Landry

- 3 représentants des services de garde en milieu scolaire
  - ◀ Jocelyn Sergerie
  - ◀ Rachel Demers
  - ◀ Louise Papineau
- 3 représentants de l'administration et des services aux élèves de la CSEM
  - ◀ Cathy Dos Santos
  - ◀ Michel Le Duc
  - ◀ Lydia Picciano
- 2 représentants en services de garde de la CSEM
  - ◀ Maria Mattiace
  - ◀ 1 poste à combler

Ils sont présents lors des assemblées et autres événements syndicaux. Venez les rencontrer, car vous pouvez compter sur toutes ces personnes pour vous représenter. Ils sont là pour nous, soyons-en informés!

## Quelle belle initiation!

Par Marianne Gingras

Afin de prendre le pouls du monde journalistique, j'ai choisi de me lancer dans le défi de nous faire connaître la réalité du quotidien de chacun des corps d'emplois représentés à l'APPA.

Étant moi-même technicienne de travaux pratiques (TTP), je débute ce projet par cette classe technique. J'aurai le plaisir, par la suite, de jouer à l'apprentie journaliste et tenter de joindre des personnes-ressources. Avec le nombre de corps d'emplois que compte la CSDM, nous en avons pour quelques années avant de mieux se connaître!

Tout d'abord, la formation minimale pour ce corps d'emplois est un DEC technique dans le domaine des sciences. Il y a toute une diversité de formations dans le domaine des sciences qui sont représentées : chimie, biotechno, laboratoire médical, microbio, physique,

environnement... Dans certains types d'emplois, le service aux élèves, quoique indispensable, implique parfois moins d'interactions directes avec ceux-ci. Pour les TTP, il existe une diversité d'interactions.

### Interaction indirecte

**TOUJOURS** présente à travers tout le processus du choix et de la préparation du matériel requis pour mener à bien l'apprentissage des élèves. Le TTP tente de bien intégrer la planification des besoins de tous les enseignants en un délai relativement court. Un avis de 48-72 hres pour réussir à monter adéquatement le matériel requis peut être demandé. Le casse-tête et la course contre la montre commencent avec le défi de conjuguer les besoins en fonction du matériel disponible! Multiplier par le nombre d'enseignant(e)s et vous comprendrez la

(Suite page 4)

# Ensemble

## Mot du président

# A l'aube d'une nouvelle période de négociation

Par Charles Allen

Les 20 et 21 octobre, nous avons participé au Conseil du secteur public de la Fédération des employées et employés de services publics CSN (FEESP) à Trois-Rivières. Lors de cette instance, nous avons pris connaissance, entre autres, du bilan de la dernière ronde de négociation et des perspectives de la prochaine.

Il est désolant de se rappeler la conclusion de la dernière ronde de négociation. Le tout s'est soldé par un décret le 15 décembre 2005, vous vous en souvenez certainement. Bien que nous ayons fait des gains importants au niveau normatif, un recul majeur a été subi quant au partage des frais d'arbitrage, qui sont dorénavant assumés par la partie qui perd alors qu'historiquement, ces derniers étaient à la charge de l'employeur (*Convention collective*, 9-2.22). Nous avons également été confrontés au cadre financier de 2,6% sur six ans du gouvernement et perdu notre

droit légitime de négocier.

Suite à ce décret, le *Bureau international*

La décision qu'a rendue le Bureau international du travail (BIT) sur le décret, en mars 2007, est venu renforcer notre détermination en regard de notre droit à négocier.

du travail (BIT) a rendu une décision en mars 2007 qui est venu renforcer notre détermination en regard de notre droit à négocier. Le BIT a demandé au gouvernement de retirer les mesures répressives du décret, de revoir la question salariale et le régime de négociation afin de trouver des mécanismes de règlement. Il est donc temps de retrouver notre droit de négocier. C'est pour ces raisons que la

FEESP et la CSN ont déjà commencé les travaux en vue du renouvellement de notre convention collective. La CSN, ainsi que d'autres organisations syndicales, ont entrepris des travaux avec le Conseil du Trésor dans le but de revoir le régime de négociation. Ces travaux pourraient se conclure très rapidement d'ici la fin de décembre 2008 afin de nous laisser toute la place pour nous préparer pour la prochaine négociation.

Vous serez mis à contribution ce printemps lors de l'élaboration de nos demandes. Il n'en tient qu'à vous d'y participer de façon active. Votre présence aux assemblées générales à venir vous permettra d'avoir voix aux négociations futures et sera grandement appréciée.

**On s'y donne rendez-vous !**

## Question? Réponse!

# Le temps supplémentaire—Cours de premiers soins

Par Nicole Payeur

Vous travaillez en service de garde et vous avez une formation de secouriste le samedi. On vous a dit que ce serait d'une durée de 6 heures.

Quel bonheur, cela a duré moins longtemps et en plus c'est samedi. Ne vous attendez pas à être compensé en temps supplémentaire car vous serez rémunérés à temps régulier et pour le temps seulement qu'aura duré la formation.

C'est une décision de la CSDM qui a calqué la façon de faire d'autres commissions scolaires dans ce dossier suite à une décision arbitrale.



## Santé-sécurité

Par Alain Dubois

La CSDM tiendra sa 4<sup>e</sup> édition de la Semaine de santé-sécurité au travail du 24 au 28 novembre prochain. Cette semaine de prévention vise la sensibilisation du personnel sur les accidents en milieu de travail. Plusieurs activités auront lieu tout au long de cette semaine. Soyez à l'affût et informés, car une santé on n'en a qu'une et elle est précieuse.

J'en profite par le fait même pour vous rappeler l'importance de remplir le formulaire «T075 - Avis d'accident du travail» que vous retrouverez sur le site

Une santé on n'en a qu'une et elle est précieuse

intranet «Adagio» de la CSDM sous la rubrique «Formulaires» ou encore au secrétariat de votre lieu de travail, si vous vous blessez pendant votre présence au boulot et ce, même si la blessure n'est pas apparente. Cette action vous protégera en cas de séquelles qui pourraient apparaître plus tard et, surtout, n'oubliez pas de le remplir le jour même de l'événement, si possible.

La Commission doit immédiatement donner les premiers secours à la personne salariée victime d'une lésion professionnelle. S'il y a lieu, l'employeur doit vous faire transporter dans un établissement de santé, chez un professionnel de la santé ou à votre résidence, selon ce que requiert votre état, et d'en assumer le coût (5-9-04 de la C.collective).

Pour de plus amples informations sur la santé-sécurité et les accidents de travail, veuillez vous référer à **5-9.00 Accident du travail et maladie professionnelle**.

# Site internet de l'APPA

Par Michel Picard



Vous cherchez votre convention collective en format électronique ? Un article du journal *Ensemble* en particulier ? Une fiche syndicale ? Un événement ? Alouette ? Avec votre site internet-APPA (<http://www.appa.qc.ca>), vous n'êtes qu'à quelques clics de trouver, mais encore faut-il s'y retrouver. Pour vous aider, voici un petit guide rapide des onglets qui se trouvent au haut des fenêtres de navigation.

1. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur votre syndicat, à portée de souris : Sa mission, son historique ainsi que ses statuts et règlements, appelés erronément « constitution ».
2. C'est à cet endroit que vous trouverez qui sont les personnes qui vous représentent, qui fait quoi et les structures syndicales sous forme d'organigrammes.
3. La *Caverne d'Ali Baba* des documents en format « .pdf » disponibles sur le site : convention, fiches syndicales, listes d'ancienneté, code du travail, plan de classification,...
4. Belle brochette d'hyperliens qui vous mèneront sur des sites d'intérêts, tels que la CSDM, EquiTerre, SSQ, Educo,...
5. Agenda qui vous permet de suivre, mois par mois, les activités syndicales prévues au programme.
6. Vous souhaitez nous joindre ? En cliquant sur cet onglet, vous aurez accès aux listes de courriels et de postes téléphoniques qui vous permettront d'entrer en communication avec nous. Vous avez aussi la possibilité de nous envoyer un message instantané en y sélectionnant *Commentaires et suggestions*.
7. Venez y découvrir, en images, les dernières activités organisées par votre syndicat.
8. Cliquez sur cet onglet pour vous abonner à notre liste de diffusion. Une bonne façon de recevoir des informations syndicales sur une base hebdomadaire !
9. Vous y trouverez les parutions du journal *Ensemble* en format électronique de l'année en cours et de celle précédente.
10. Lors de la tenue de colloques, c'est l'endroit à visiter pour y trouver les informations, liste d'ateliers et formulaire d'inscription en ligne.
11. APPA S6A—Cette lettre d'entente regroupe l'ensemble des conditions particulières conclues entre la CSDM et l'APPA.
12. C'est dans cette section que vous pourrez retrouver tout ce qui a été mis en page sur le site depuis sa création : Photos, journaux *Ensemble* et autres *Quoi de neuf?* y sont classés et répertoriés.
13. En cliquant sur ce bouton, vous retournez à la page d'accueil *Quoi de neuf?*.
14. Ce lien vous fait basculer sur le site anglophone de l'APPA, côté English-Montreal (CSEM).
15. Si vous êtes inscrit à notre liste de diffusion et souhaitez modifier votre adresse de messagerie électronique, c'est à cet endroit que vous devez aller.

Il ne vous reste maintenant qu'à aller visiter votre site et à vous familiariser avec ses multiples outils. Vous verrez qu'au cours des semaines qui passent, il évolue ! Bonne exploration !

# Quelle belle initiation!

(Suite de la page 1)

course perpétuelle qui est leur lot quotidien. Des demandes éclair, pour démontrer un concept aux étudiants s'ajoutent bien souvent aux demandes de base. Les TTP d'une même école peuvent se partager les tâches selon leur vision ou leur passion.

## Interaction directe

La présence du TTP est requise obligatoirement pour assurer la sécurité dans les labos qui demandent une plus grande vigilance. La réforme implante l'utilisation de machines-outils, ce qui demande une belle coopération entre les enseignant(e)s et les TTP. Ces pédagogues de la technique ont eu à relever le grand défi d'intégrer des notions de techno à leur formation scientifique! Leur présence peut être requise aussi pour assurer une meilleure diffusion des apprentissages.

Dans le meilleur des mondes, cela augmente la qualité des apprentissages des jeunes et devrait être souhaitée le plus souvent possible. L'objectif du MELS d'atteindre un ratio (1 TTP/2 enseignant(e) s temps plein) se base sur la présence en classe du TTP de 25hres vs 10hres de préparation du laboratoire proprement dit. Pourra-t-on y arriver?

**Le labo, c'est tellement plus que des éprouvettes!**

L'établissement d'un inventaire, tant du matériel que des produits chimiques est requis pour assurer le suivi de tout ces équipements afin d'éviter le gaspillage. La connaissance de logiciels commerciaux et l'accès à de l'équipement informatique de qualité est souhaitable. Pour une école de plus de 1000 étudiants, l'inventaire peut dépasser le demi-million de dollars! Les

achats annuels peuvent facilement atteindre 10 000\$ et même plus. Le labo, c'est tellement plus que des éprouvettes!

À la minute où les TTP arrivent au travail, les demandes de services abondent. Il reste peu de temps pour s'asseoir afin de dresser les inventaires, planifier les besoins, effectuer les achats, se perfectionner et réparer le matériel. Ces tâches sont pourtant essentielles afin de poursuivre leur mission de service aux étudiants. Il arrive parfois qu'ils soient essouffés! Mais ils en redemandent encore. Surtout après avoir entendu un étudiant exprimer sa joie de voir que l'école avait enfin opté pour des postes temps plein de TTP ce qui permettait une belle stabilité!

**Vive les Sciences!**

## Calendrier de novembre 2008

### Dates et événements à retenir

- 4 Portes ouvertes Formation professionnelle
- 12 Soirée reconnaissance des retraités et du Personnel avec 25 ans de service
- 16 Journée internationale de la tolérance
- 17 Semaine des professionnelles
- au 21 et professionnels
- 20 Journée internationale des droits de l'enfant
- 24 Semaine de la santé et sécurité au travail
- au 28
- 25 Journée internationale pour l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination basée sur la religion et la croyance
- 27 Thanksgiving : Action de grâce des États-Unis

|   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 |   |   | 9 |   |   |   | 4 |
| 6 |   |   | 3 |   |   |   | 1 |
| 8 |   | 1 |   |   |   | 7 | 5 |
|   | 1 |   |   | 2 | 7 |   |   |
|   |   | 4 |   |   |   | 8 |   |
|   |   |   | 6 | 5 |   |   | 9 |
|   | 5 | 3 |   |   |   | 4 | 9 |
|   | 2 |   |   |   | 9 |   | 6 |
| 9 |   |   |   |   | 2 |   | 7 |

Mot croisé d'octobre 2008  
Solution No 362

- 1- ETIRERA—DOSA
- 2- XERES—ADORER
- 3- PERSES—ER—RR
- 4- I—ET—AFFAIRE
- 5- RUEES—AI—NET
- 6- ELLE—CI—MERE
- 7- SEL—ARRIERE
- 8- MEUNIER—TNT
- 9- LA—SIS—FETA
- 10- A—RIMERAIS—R
- 11- CRANA—AME—LE
- 12- AUTELS—IRAIS

## Flash....

**Party de Noël—11 décembre dès 17 h**  
**Bar Rencontre Le Sélect Classique**

Il n'est pas nécessaire d'acheter vos billets à l'avance. Vous n'avez qu'à vous présenter à l'entrée. Au plaisir de vous y voir!

## Opinions des lectrices (teurs)



Pour nous joindre:  
[ensemble@appa.qc.ca](mailto:ensemble@appa.qc.ca)

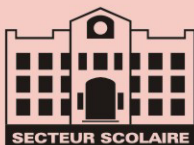
## Retrouvez-nous

**sur le web**

(version couleur)

**[www.appa.qc.ca](http://www.appa.qc.ca)**

**ENSEMBLE! Retrouvez-nous sur le WEB : [www.appa.qc.ca](http://www.appa.qc.ca)**



*Conseil central*  
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

